

# En Bref

## Tarentaise

### L'édito de la Mairie

Nous espérons que vous avez tous passé un bel été malgré les caprices de la météo, et que la rentrée s'est déroulée sereinement.

Nous vous informons que la cérémonie du 11 novembre se déroulera à 9h devant le monument aux Morts et sera suivie d'un verre de l'amitié sous le préau de l'école. Les enfants de l'école participeront à cette manifestation à travers diverses lectures.

**Nous rappelons que nous sommes toujours preneurs de vos avis, remarques, suggestions à propos d'En bref. Alors n'hésitez pas à vous rapprocher des élus, toujours à votre service !**

### Réunion publique

#### ➔ L'avenir de nos forêts communales

Le 4 septembre, les élus ont pu participer à une visite de certaines parcelles boisées en compagnie de **Jérôme Charra**, technicien forestier territorial de l'ONF en charge de notre Commune. L'objectif était de présenter à tous l'état actuel de la forêt et de réfléchir à son avenir à travers l'établissement du futur plan d'aménagement forestier.

Cette visite a permis de mettre en évidence des problèmes sanitaires sur une parcelle située aux Chirouzes (impact du scolyte).



Photo Pierre LETIEVANT

**Une réunion d'information ouverte au public en présence de Jérôme Charra est programmée le mardi 19 octobre à 20h en Mairie. Nous vous attendons nombreux afin d'exposer vos points de vue au sujet des orientations à prendre pour l'avenir de nos forêts !**

## Nos actions

### → Acquisition foncière

En juin dernier, le Conseil Municipal s'est prononcé à l'unanimité en faveur de l'acquisition d'un terrain constructible en centre Bourg, chemin du Sapillon.

Dans les prochains mois, ce terrain fera l'objet d'un permis d'aménager pour division en plusieurs lots. Certains d'entre eux (la moitié de la surface environ) seront destinés à la vente afin de permettre l'amortissement rapide de l'acquisition. La surface restante constituera une réserve foncière pour un possible aménagement futur.

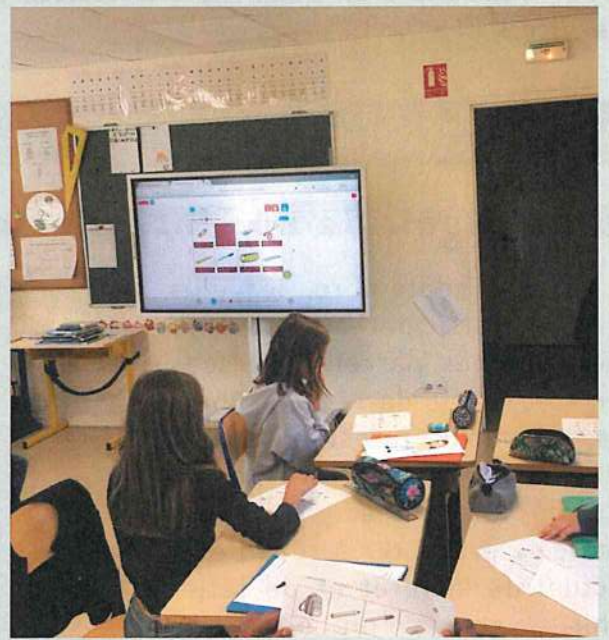


Il est envisagé également l'enfouissement de la ligne à moyenne tension qui surplombe le terrain en profitant de la subvention proposée par le SIEL à hauteur de 54% du montant des travaux. Le coût restant à charge de la Commune sera intégré dans le prix de vente des parcelles.

### → Un Tableau Blanc Interactif (TBI) à l'école

Comme nous l'écrivions dans le précédent En Bref, la région Académique Auvergne Rhône Alpes nous a octroyé une subvention de 4 402,15 € destinée à la mise en place d'un TBI à l'école du Sapin Géant. Le reste à charge pour la Commune est de 2789,50€.

Cet équipement a été installé en août, il est fonctionnel depuis la rentrée et est utilisé quotidiennement par les enfants et les enseignants, ces derniers ayant bénéficié d'une formation pour sa manipulation.



### → Formation aux gestes qui sauvent

Le 29 septembre a eu lieu la première formation aux gestes qui sauvent et à l'utilisation du défibrillateur semi-automatique (DSA) dispensée par José Michel, pompier professionnel à Saint-Etienne. Le lieutenant Arthur Anguita s'est d'ailleurs déplacé à cette occasion.

Pour cette première séance, étaient présents le personnel municipal, les trois assistantes maternelles du village, deux habitants ainsi qu'une élue. A l'issue de la formation, une attestation leur a été délivrée.

D'autres dates seront proposées pour tous les habitants volontaires âgés de plus de 10 ans.

/!\ Si vous êtes intéressés, merci de vous faire connaître auprès de la Mairie avant le 27 octobre.

## Nos actions

### → Entretien des voiries

Des travaux de rénovation partielle des voiries communales ont eu lieu fin juillet sur différents secteurs. Ceux-ci visent à parer au plus urgent. Chaque année, en fonction des moyens de la Commune et des subventions allouées, nous poursuivrons la remise en état des tronçons les plus dégradés.

Par ailleurs, l'entreprise SIGNATURE a rafraîchi les marquages au sol en centre bourg. Les autres marquages seront quant à eux rénovés par l'employé communal.

## Messages des associations

### → COT (Club Omnisport de Tarentaise)

Rendez-vous le week-end du 14/15 mai 2022 pour le Tarentaise COT Challenge !

Toutes les informations en temps voulu sur le site internet du COT : [www.cot-tarentaise.fr](http://www.cot-tarentaise.fr)



### → TAD (Tarentaise Animation Détente)

Le TAD communique :

*« Nous souhaitons remercier tout d'abord les participants et nos partenaires à l'occasion du concours de pétanque de juillet 2021.*

*Après cette unique journée de l'année 2021 nous espérons tous que nous allons pouvoir continuer dans cette lancée et enfin nous réunir autour de nos prochaines manifestations qui auront lieu en 2022.*

*Nous vous communiquerons les différentes dates dès que possible. »*

COT

TAD

APE

Tarentaise Jeux

### → APE (Ass. des Parents d'Elèves)

L'APE a le plaisir de vous communiquer quelques dates à retenir pour la fin de cette année :

- **PIZZAS** : les vendredis 22 octobre, 17 décembre, 11 février et 15 avril,
- **BRIOCHES** : porte à porte le dimanche 21 novembre. Merci de votre accueil!
- **NOËL** : (jeux, livres ou chocolats), commandes au plus tard fin novembre.

Toutes ces opérations seront rappelées par mails et illiwap, et les bons de commande seront mis à votre disposition à l'école, la mairie, la bibliothèque et par mail.

Si vous ne voulez manquer aucune de nos actions, vous pouvez nous communiquer votre adresse mail en déposant un papier dans la boîte aux lettres de l'APE à l'entrée de l'école, ou en nous écrivant à :

[ape.tarentaise@gmail.com](mailto:ape.tarentaise@gmail.com). Merci de votre soutien!

### → Tarentaise Jeux

*"L'association Tarentaise Jeux vous propose de passer un agréable moment en famille ou entre amis en louant l'un de ses nombreux jeux : Escape Game (UNLOCK), jeux pour enfants, d'ambiance, de stratégie, en coopératif ou non, il y en a pour tous les goûts!*

*Nous proposons également, une fois par mois, des soirées jeux ainsi qu'une formule de roulement annuel de jeux pour enfants.*

*Renseignements, liste des jeux et conseils disponibles sur simple demande : [tarentaise.jeux@gmail.com](mailto:tarentaise.jeux@gmail.com) ou Perrine VEYRE au 06 62 83 59 28."*

## Infos diverses

### ➔ Chèques relance de la CCMP

Afin d'aider les commerces qui ont fermé pendant l'épidémie de Covid, la CCMP a mis en place les chèques relance. D'une valeur de 10 € et valables jusqu'au 31 décembre 2021, ils sont disponibles en Mairie à raison d'un chèque par foyer en résidence principale.

La liste des 150 commerçants présents sur le territoire de la CCMP est disponible via le lien : <https://www.cc-montsdupilat.fr/wp-content/uploads/2021/09/bd-ets-modif-08.09.21.pdf>.

/!\ Attention, le commerçant ne rend pas la monnaie sur le montant de 10 €.



### ➔ Nouvelle saison, nouvelle déco !

L'équipe de bénévoles souhaite enrichir les décorations de Noël déjà mises en place l'an dernier. Des ateliers de fabrication seront organisés les samedis 27/11 et 04/12 et **tous ceux qui veulent prêter main forte seront accueillis avec plaisir à partir de 14h dans le local situé sous l'école.**

Toutes les bonnes idées seront les bienvenues ainsi que tout le matériel utilisable (vieux tissus, anciennes décorations de Noël, tous objets utiles...).



### ➔ Numéros utiles

#### Mairie :

☎ 06 40 94 05 20 (URGENCES)

☎ 04 77 20 40 98

✉ [mairie@tarentaise42.fr](mailto:mairie@tarentaise42.fr)

<http://www.tarentaise-pilat.fr/>

#### Maison des Services :

☎ 04 27 64 80 52

✉ [mds@cc-montsdupilat.fr](mailto:mds@cc-montsdupilat.fr)

#### Déchetterie :

☎ 04 77 51 47 91

Lundi : 13h30 - 17h

Mardi : Fermée

Mercredi : 9h - 12h / 13h30 - 17h

Jeudi : Fermée

Vendredi : 13h30 - 17h

Samedi : 9h - 12h et 13h30 - 17h

### ➔ Rappel à la Loi

En dehors de dérogations préfectorales, **le brûlage de déchets verts est interdit** par le Règlement Sanitaire Départemental depuis de nombreuses années, et peut faire l'objet d'une contravention de 450 €.

Des solutions alternatives respectueuses de la qualité de l'air, individuelles ou collectives, existent : compostage, paillage, broyage, collecte en déchetterie... **Contrairement à une idée reçue, l'apport en déchetterie est en effet largement préférable à une combustion à l'air libre pour la qualité de l'air.**